qu'ils paraissent abandonnés, puisque le faubourg Saint-Antoine n'arrive pas. Nous dépêchons à l'instant, vers ce faubourg, Bertin, qui revenait de l'Assemblée nationale. J'ai su depuis que Westerman s'y était aussi porté dans le même motif, et qu'il avait trouvé Santerre invitant les bataillons à ne point marcher au château, sous prétexte que la cour était en force; mais Westerman lui portant l'épée sur la poitrine, s'écria que les Marseillais étaient au Carrousel. Il n'y eut plus alors à balancer : Santerre changea de langage et se mit en marche; mais à la maison commune il quitta sa troupe pour aller se faire proclamer commandant général, et on ne le vit plus de toute la journée. Son premier acte fut de faire demander aux Marseillais leurs deux pièces de canon pour la mairie, comme si le champ de bataille avait été là. On repoussa cette demande avec indignation. Toutes ces fautes, la marche lente du faubourg, les mauvaises dispositions de l'attaque, la terreur des uns, l'insouciance des autres, les forces du château, tout assurait la victoire à la cour, si le Roi n'eût pas quitté son poste. Il paraît qu'il avait eu d'abord l'intention de se battre, puisque le matin il avait passé en revue les Suisses et les chevaliers déguisés sous leurs uniformes. S'il se fût montré, s'il fût monté à cheval, la très-grande majorité des bataillons de Paris se fût déclarée pour lui. Mais il aima mieux se rendre à l'Assemblée nationale. On dit que ce conseil lui fut donné par Rœderer, et peut-être est-ce un coup de politique dont cet excellent administrateur peut s'honorer. La Reine n'était pas de cet avis : on assure qu'arrachant un pistolet de la ceinture de M. d'Affry, et le présentant au Roi, elle lui dit de faire son devoir.

On se lassait d'attendre : l'impatience provençale l'emporta sur la considération du danger; les Marseillais,

ayant sur leurs ailes les Bretons, s'avancent fièrement et pénètrent dans la cour des Princes au pas de charge. Les Suisses garnissaient les fenêtres du château; ils criaient aussi *vive la nation!* On parlemente longtemps : une douzaine d'entre eux et quelques gendarmes vinrent se ranger parmi les Marseillais; ils jettent des fenêtres, en signe d'amitié, des cartouches sans balles. Granier, commandant en second du bataillon, pénètre jusqu'aux appartements; il croyait n'y recevoir que des témoignages de fraternité, déjà même on l'avait embrassé; tout à coup une décharge terrible de fusils, de carabines, d'espingoles part des fenêtres du château. Au mouvement des armes qui précède le feu, les Marseillais, par une impulsion naturelle, reculent de quelques pas et couchent en joue les Suisses. Cette manœuvre les sauva; la grêle des balles frappe sur la place qu'ils viennent de quitter. Tous auraient péri s'ils y fussent restés. Il en tomba sept : le commandant, atteint d'une mitraille à la jambe, est amené chez nous; les autres soutiennent le choc. Un coup de canon repousse les Suisses qui tentaient une sortie; de toutes parts on foudroie le château. Le second commandant des Marseillais, poursuivi dans les appartements à coups de baïonnette, se pare de son sabre, saute de la barrière du grand escalier, échappe aux balles de ses propres soldats qui tiraient sur le château, tombe sans se blesser, se met à la tête des Marseillais, fond avec eux sur les Suisses, les enfonce et pénètre à force ouverte dans la salle où d'abord la perfidie l'avait accueilli. Les Bretons fidèles et quelques patriotes marchent d'un pas égal : plusieurs bataillons de Saint-Antoine, arrivés à l'instant, les suivent dans le château. Cependant d'autres divisions fuient. Lauvigny, qui commandait un bataillon, reste seul abandonné sur

la place; la déroute est au dehors comme au dedans. Ceux-ci, rassemblés au nombre de dix mille sur la place Louis XV, sont mis en fuite par le feu de trois cents Suisses bientôt repoussés par les gendarmes qui se déclarent pour le peuple. Ceux-là, d'abord déguisés en Suisses, reprennent leurs habits noirs, et s'échappent par la galerie du Louvre qu'on n'avait pas eu soin de faire garder. On se bat dans le château; chaque coup, chaque gémissement porte l'inquiétude sur la place où la foule se presse; enfin on entend le cri de la victoire : *elle est à nous*. La clémence devait la suivre, la fureur l'accompagna. Pouvait-on arrêter la vengeance d'un frère couvert du sang de son frère, et l'indignation du peuple vengeant le peuple? Au milieu des massacres, il n'y eut de vraiment coupables que les lâches fugitifs pendant l'action, assassins après la victoire, et ces tueurs de cadavres qu'ils piquaient de leurs épées pour se donner les honneurs du combat. On massacrait dans les appartements, sur les toits, dans les caves, les Suisses armés ou désarmés, les chevaliers, les valets, tous ceux qui peuplaient le château. Notre dévouement n'y put rien, nous parlions à des gens qui ne nous connaissaient plus. Après les premiers succès, la foule était devenue immense, et ses excès ont été imputés depuis aux seuls enfants de Marseille. Notre vie, en défendant les Suisses, était plus exposée peut-être que ne l'avait été une heure auparavant celle des assiégeants; car souvent on se méprenait sur nos intentions. Deux Marseillais pénètrent dans les chambres les plus reculées, ils y trouvent deux jeunes filles éplorées; le désir de les sauver se fait entendre dans leurs cœurs avant qu'elles leur aient demandé la vie; ils les enlèvent dans leurs bras, et le sabre à la main ils traversent les appartements, les

colonnades, les cours, les jardins, les volontaires irrités, la multitude amoncelée, et les portent au delà des Tuileries pour les rendre à la vie, à leur mère, à leurs amants. Bons jeunes hommes, cette action vous honore plus que la victoire que vous avez remportée!

Dirai-je de quelles sensations nous fûmes affectés, lorsque, après le bruit des premières décharges, on nous apporta le commandant du bataillon blessé, couvert de sang. *Ils sont tous tués*, nous disait-il, *ils sont tous tués!* Nous fîmes partir les amis qui nous entouraient pour rechercher les blessés et nous les amener; nous appelâmes un chirurgien habile pour les panser. On nous donna bientôt des nouvelles plus rassurantes. J'écrivis successivement à Marseille tous les événements, et le soir j'expédiai un courrier extraordinaire, autant pour apprendre la victoire de la liberté que pour rassurer les familles des volontaires marseillais; car le bruit se répandait déjà qu'il en était tombé deux cents sur le champ de bataille.

Cependant le Corps législatif était resté calme au milieu de cette grande commotion. Le salpêtre tonnait, les boulets passaient au-dessus de la salle, et Guadet, et Vergniaud, et Gensonné présidaient successivement avec majesté l'Assemblée nationale, qui rendait les plus mémorables décrets. Vergniaud quitta le fauteuil pour proposer la suspension du Roi et la réunion d'une Convention, dans un rapport préparé depuis plusieurs jours; ce qui prouva bien que le comité de défense générale avait prévu les événements et trouvé les moyens de sauver le peuple. Ces décrets furent rendus à l'unanimité, et le Roi, relégué dans la tribune du logographe, en fut témoin; il mangeait au moment du combat. Le soir on le logea avec toute sa famille dans les petites chambres

des ci-devant Feuillants, et il s'y passa une scène qui eût fait rire si la journée n'avait pas été lamentable. Un ouvrier, en parcourant le château, avait trouvé une bourse de louis; il cherchait le Roi comme le maître de la maison pour la lui rendre. Il parvient d'appartements en appartements à celui qu'il occupait; la sentinelle se refuse à le laisser entrer, il se glisse pourtant, il était seul, on vit bien qu'il n'était pas à craindre, on l'écouta. Le Roi, appuyé sur ses deux coudes, le regarde : *Où est monsieur Véto?* disait-il, *où est monsieur Véto?* il l'aperçoit : *Ah! te voilà, b..... de Véto; j'ai trouvé dans ton château une bourse de louis; elle t'appartient, je te l'apporte. Si tu avais trouvé la mienne, tu n'en aurais pas fait autant, b..... de Véto;* et il se retira sans vouloir rien entendre.

Plusieurs officiers et soldats suisses s'étaient réfugiés dans les comités, car la fureur publique poursuivait ceux même qui généreusement avaient remis leurs armes. Gensonné et Brissot eurent le bonheur de sauver un soldat : ils étaient au comité diplomatique, lorsque ce malheureux, fuyant la mort, vint se jeter dans leurs bras. Ils l'enferment dans une armoire, Gensonné lui apporte du pain, le soigne, et le fait ensuite évader. Ce Suisse devint gendarme, et, par le plus singulier hasard, il fut chargé de garder Gensonné lors de l'arrestation des députés. Tous les jours il lui disait de partir, il offrait d'être son guide, il voulait mourir avec lui. Touché de sa reconnaissance, Gensonné refusa ses offres par générosité : il ne s'est pas enfui pour ne pas perdre ce bon Suisse. O mon cher Gensonné! tu peux mourir victime des scélérats; mais ils ne t'enlèveront pas le sentiment de ta bonne action; ils n'effaceront point le souvenir profond de tes discours et de tes vertus, ils ne t'arracheront pas, ils n'arracheront pas à tous les proscrits, quelques efforts qu'ils fassent pour ternir leur mémoire, le suffrage universel des hommes de bien de tous les pays.

CHAPITRE VI.

Roland, Clavière, Servan, furent rappelés au ministère par l'Assemblée législative; elle donna les affaires étrangères à Lebrun, réfugié liégeois, également exercé par le malheur et l'habitude de la diplomatie; la marine à Monge, bon examinateur des marins, mais inepte ministre; et le département de la justice à Danton, serviteur de Lameth, puis de d'Orléans, mais qui ne voulait plus servir que sa propre ambition, et devait marcher à la dictature d'un pas égal avec Robespierre et Marat. Le choix de Danton a perdu la France : voyez cependant à quoi il a tenu.

Lorsque, dans le mois de décembre 1791, la cour, par une adresse perfide, se détermina à prendre ses ministres dans les Jacobins, Louvet fut nommé au ministère de la justice : mais vingt-quatre heures après on lui substitua Duranthon de Bordeaux, soit qu'on voulût flatter la députation de la Gironde, ou qu'elle-même consultée eût indiqué ce personnage. La nomination de Louvet est un fait certain; car Hérault Séchelles, hermaphrodite révolutionnaire, qui suivait toutes les opérations du château, lui en écrivit pour le complimenter et lui demander pour son secrétaire la place de premier commis dans les bureaux de la justice. Or Louvet, étant ministre de la justice, aurait signé la fameuse lettre au Roi; il aurait été chassé comme Servan, Clavière, Roland; comme eux la reconnaissance publique